



Compte-rendu du CA n°1
Jeudi 7 février 2019 à l'école de musique Rive Sud à Bruz

Présents : Yves Montagne , Christian Poupelin , Laurent Ronzon , Clément Gallet , Frédéric Brand, David Nicolas , Claude Dubois Guyot, Freddy Hovette

Excusés : Carole Leclercq , Benoit Jean , Françoise Le Galloudec, Stéphane Nicolas

Ouverture de la séance 9H30

par une prise de parole du Président Yves Montagne :

- Mot de bienvenue et remerciements aux nouveaux membres du bureau : Clément GALLET de la BF du Pays de Fougères et Frédéric Brand , directeur de l'école de musique de la Flume.

1. Diverses informations :

- les polos de l'orchestre départemental ont été une opération blanche financièrement pour la FEPEM 35.

- coût total des polos : 958,20 €
- Recette musiciens : 45 polos vendus à 10 € = 450 €
- Reste à la charge de la FEPEM 35 : 508,20 €
- Recette soirée fédérale : 574,58 € (311,58 pour les repas et 263 pour la buvette) mais enlever 45,06 de SACEM non prévue. Soit : 529,52 €
- Recette corbeille du concert du 3 février AG : 279,50 €
- Total des recettes : 809,02 € Excédent : $809,02 - 508,20 = 300,82$ €

L'excédent de 300,82 euros sera rediriger pour acquisition de partitions pour la FEPEM 35, particulièrement à l'Orchestre Départemental.

- le barème cotisation 2020 a fait débat lors de l'Assemblée Générale, débat très constructif.

Le Conseil d'Administration et le Président seront très regardant , concernant les petits ensembles de moins de 20 membres , sur le statut juridique des ensembles concernés.

(association loi 1901 , groupe déclaré...)

- Bilan sur les adhésions :

54 structures ont répondu favorablement à l'adhésion FEPEM 35 et ont payé leur cotisation.

(16 également à la FFEA et 6 à la CMF).Une encore à récupérer : l'OMR

En 2017 : + 6 nouvelles structures

En 2018 : + 5 nouvelles structures

En 2019 : + 6 nouvelles structures

- Stage Hautbois et basson :

Restitution publique le samedi 09 Mars 2019 à 17H , rue de l'Islet , salle N°11 à Saint Malo

- Réflexion sur la danse :

Laurent ROZON , directeur du conservatoire de Saint Malo, développe cette réflexion sur la danse avec l'ouverture du corps de ballet de Saint Malo (jeunes de 14 à 26 ans)

but : accompagner le spectacle

- Organisation du stage chant Chorale du 15 au 18 Juillet 2019.

Concert à l'issue .

Œuvre : la messe solennelle de Gounod

Gratuit pour les adhérents de la FEPEM 35

- **Devis initial pour l'accompagnement des chœurs « Battement de chœurs 3 ».**
350 euros net (non chargé) pour Laurent Genty et 100 € pour les deux autres accompagnateurs
3 répétitions avec Binômes + répétition générale + Concert
Ce devis est maintenant à 718 euros avec les charges (Guso)
Par contre, la salle de Chantepie sera gratuite. (8 chorales participantes)
Ce devis est validé à l'unanimité par le CA. Restera à valider le SSIAP et le budget total.

- Local de la FEPEM 35 :

Pas de réponse de Chartres de Bretagne, un dossier à suivre !!
Il apparaît cependant que ce dossier doit absolument avancer, la FEPEM 35 a besoin d'un local pour organisation de la Fédération mais également une meilleure visibilité.

- Matériel mutualisé (David Nicolas)

pas beaucoup d'évolution. Yves suit le dossier et met la liste à jour régulièrement.

- Calendrier partagé (David Nicolas)

La FEPEM sert juste de lien.
17 structures ont communiqué leurs dates.
Possibilité d'intégration d'un module calendrier sur le site de la FEPEM 35. A suivre

- Proposition par le Président de créer d'un groupe de travail pour élaborer l'agenda 2020 sous la houlette de David, Yves et Laurent.

- Rendez-vous pédagogiques :

le 03 septembre 2019 : image et son avec Alexandre Chaigniau à Chartres de Bretagne
le 05 septembre 2019 : en partenariat avec la MGEN, sur l'audition. Frédéric propose de contacter le Conseil Départemental pour une demande d'utilisation à titre gratuit de l'auditorium situé dans les bâtiments des archives (Direction à la culture).

2. Adoption du compte-rendu du CA n°5 du jeudi 6 décembre à Châteaugiron :

Compte-rendu adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration

3. Election du Bureau et calendrier statutaire :

- Le Président Yves MONTAGNE, Président sortant, se présente pour un second mandat au poste de Président. Ce sera sa sixième année de présidence.

Il est élu à l'unanimité

- David NICOLAS propose sa candidature au poste de Vice Président chargé des structures artistiques d'ensemble (pratiques amateurs)

Il est élu à l'unanimité.

- Laurent RONZON est élu à l'unanimité au poste de Vice-Président chargé des structures d'enseignement

- Benoit JEAN, trésorier actuel est sortant et ne se représente pas.

Christian POUPELIN se propose pour le poste et est élu à l'unanimité.

- Françoise Le Galloudec est élue à l'unanimité trésorière adjointe et Armelle Lechien, administratrice associée en charge de la communication au sein de la FEPEM 35 sans voix délibérative.

Groupe de communication avec Clément GALLET à mettre en place.

- Freddy HOVETTE est élu à l'unanimité au poste de secrétaire
- Carole Leclercq est élue à l'unanimité au poste de secrétaire adjointe

Le calendrier statutaire proposé est adopté. A noter que deux CA se dérouleront le jeudi après-midi (le 6 juin à Saint-Malo et le 12 décembre à Montauban de Bgne).

- SIM « Rive Sud » Bruz, le jeudi 7 février 2019 **Matin**
- école de musique Jean WIENER à Chartres de Bretagne, le jeudi 25 avril 2019 **Matin**
- Conservatoire Claude Debussy de Saint Malo, le jeudi 6 juin 2019. **Après-midi**
- SIM Tinténiac, le jeudi 10 octobre 2019 **Matin**
- Ecole de musique du Pays de Brocéliande / Montalbanaise jeudi 12 décembre **Après-midi**

4. Bilan de l'AG ordinaire du jeudi 31 janvier à Saint-Aubin de Cormier :

- organisation générale et matérielle : très satisfaisante, timing respecté
- déroulement des travaux : des échanges pertinents (adhésion des petits ensembles)

Tous les rapports et points statutaires ont été adoptés à l'unanimité.

Le CA est au complet.

Pour le rapport financier et le prévisionnel, revoir la ligne attribué à la SACEM et la SEAM (63). Ce ne sont pas des taxes et les montants pourraient être placés sur la ligne 64 (nouvelle formulation « rémunération des auteurs compositeurs ».

De même, comme sur le CERFA 12156*05, un tableau devra être ouvert pour les contributions volontaires en nature » (valoriation du bénévolat, dons par exemple pour les frais de déplacements).

- repas et concert du dimanche 3 février : peu de participants au buffet (lié à l'horaire et aux obligations de chacun). Public nombreux pour le concert et grande qualité des trois ensembles qui se sont produits. La corbeille a rapporté 231,30 € (fléchés à l'ODH)

Coût de l'AG : 207 € (buffet traiteur) + 24,30 € (apéro)+ 30,86 € (pot de fin de concert offert aux musiciens. TOTAL : 262,16 € (prévu 307,97 €)

5. Projets du premier semestre 2019 :

- Bilan Soirée fédérale du samedi 12 janvier à Montauban de Bretagne
Excellente organisation grace à Christian et son équipe de bénévoles. Une centaine de participants. Animation musicale par un groupe de musique bavaroise constitué par Freddy pour l'occasion (et costumé).

Recettes : 574,58 € fléchés pour l'ODH. SACEM non prévue : 45,06 €

A prévoir tous les deux ans car grosse organisation. Cependant, face à la demande des participants et aux différents retours, une soirée fédérale sera programmée en 2020.

Date : samedi 11 janvier 2020 à Domagné

- Bilan réunion d'information SEAM du jeudi 24 janvier à Acigné (Serge Bubisutti)
18 participants. Très bonnes interventions de Mr Bubisutti et réponse aux cas particuliers. Les structures peuvent inviter en interne Mr Bubisutti.
- Bilan Stage choristes : dimanche 27 janvier à Guichen (Gabriella Boda)
40 participants (dont 5 chefs de choeurs). Intervenante de grande qualité très appréciée. Souhait d'en refaire un en 2020 et accord des choristes pour une participation de 10 €.
Coût : 632 € (prévu 630 €)

- Stage direction d'ensembles (ARMETI) des 28 février et 1 et 2 mars à Châteaugiron (David Nicolas)
11 stagiaires prévus. Orchestre témoin : Da Capo
David maîtrise parfaitement son sujet. Des suites possibles comme des visites sur le terrain au cours des répétitions.
- Stage PSC1 du samedi 2 mars à Bain de Bretagne (UFOLEP 35)
10 stagiaires prévus pour la seconde édition. Y a -t-il encore de la demande pour justifier un stage en 2020 ?
- Master Class flûte traversière du dimanche 10 mars à Liffré (Tomoko Uemura)
20 participants au Centre Culturel de Liffré. Coût : 333,86 € (prévu 330 €)
- Grand Tintamarre : seconde édition à Chartres de Bretagne (réunion de coordination le jeudi 9 mai)
préparation bien avancée. 8 orchestres et une banda. Gros investissement de l'Orchestre de Chartres de Bretagne. Restauration et buvette prévues et gérées par l'ODH
- Orchestre Départemental programme à venir : présenté par Freddy Hovette. Nouveau programme
Répétition le dimanche 5 mai au CRI de Fougères Agglomération
Répétition le samedi 15 juin et cohésion (camping, repas avec les musiciens de l'école de musique Maurice Ravel de Dinard)
Répétition le dimanche 16 juin au matin et concert l'après-midi à Dinard (15h00 à l'Auditorium Stephan Bouttet)

6. Lancement des projets rentrée 2019/2020 :

- * Un dimanche au Thabor le 29 septembre à Rennes : date confirmée (5 orchestres et un orchestre en déambulation).
- * Stage saxo à Châteaugiron : le dossier est en cours. Des informations seront communiquées au prochain CA . Lieu : Châteaugiron
- * Possibilité d'un stage BF (non prévu au prévisionnel) : Clément Gallet se charge de réfléchir à une proposition intégrant la BF du Pays de Fougères, la Sainte-Cécile de Janzé et d'autres BF du département.

Le prochain CA aura lieu le jeudi 25 avril 2019 à 9h30 l'école de musique Jean Wiener de Chartres de Bretagne (11 avenue de Brocéliande)

Le Président
Yves Montagne

Les Vice-Présidents
David Nicolas Laurent Ronzon

Le secrétaire
Freddy Hovette

La Secrétaire-Adjointe
Carole Leclercq

Le Trésorier
Christian Poupelin

La Trésorière-Adjointe
Françoise Le Galloudec

Les membres du
CA